

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi vingt-cinq juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Elizabeth RIVIERE, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 19 juin 2025

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint				
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{ème} adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	WEDE	Sabrina	4 ^{ème} adjoint	M.	TOFIL	Raphaël	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
Mme	FERRALI	Elodie	6 ^{ème} adjoint	Mme	KRIVOBOK	Catherine	Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	Mme	CHEN-SAN	Chantal	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	Mme	DEVRIKIAN	Marjorie	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	MOTUHI	Fémia	10 ^{ème} adjoint	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

Mme Elizabeth RIVIERE (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)
 Mme Chantal COURTOT (procuration donnée à M. Pierre-Louis LAGAYRES)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Georges TARAIHAU (procuration donnée à M. Raphaël TOFIL)
 Mme Laure MOREAU (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

Excusée :

Mme Ivy POIA

Absents :

M. Carl N'GUELA
 M. Mickael LELONG
 M. Romuald PIDJOT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	23
Nombre de votants	:	30

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.
 Mme Fémia MOTUHI est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°29 /25/VI

**APPROUVANT LE COMPTE DE GESTION
DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZI LA COULEE TR 4 DE L'EXERCICE 2024**

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 25 juin 2025,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°11/24/III du 07/03/2024, approuvant le Budget Primitif annexe Lotissement ZI La Coulée TR4 de l'exercice 2024,

Vu la note explicative de synthèse n° 17/2025 du 19 juin 2025,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 12 juin 2025, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Le compte de gestion du budget annexe Lotissement ZI La Coulée TR4 du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2024 est arrêté comme ci-dessous :

Section de fonctionnement - RECETTES - CG - État A4	
Prévisions budgétaires totales (a)	800 000
Titres de recettes émis (b)	545 368
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	545 368
Section de fonctionnement - DEPENSES - CG - État A3	
Autorisations budgétaires totales (e)	800 000
Mandats émis (f)	556 795
Annulations de mandats (g)	-
Dépenses nettes (h = f - g)	556 795
Solde d'exécution de l'exercice 2024 (i = d - h)	- 11 427
Résultat de fonctionnement reporté 2023 (j)	1 081
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2024 (i+j)	- 10 346

Section d'investissement - RECETTES - CG - État A2	
Prévisions budgétaires totales (a)	17 712 986
Titres de recettes émis (b)	-
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	-
Section d'investissement - DEPENSES - CG - État A1	
Autorisations budgétaires totales (e)	3 298 919
Mandats émis (f)	2 858 116
Annulations de mandats (g)	-
Dépenses nettes (h = f - g)	2 858 116
Solde d'exécution de l'exercice 2024 (i = d - h)	- 2 858 116
Solde d'exécution reporté de 2023 (j)	17 712 986
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2024 (i+j)	14 854 870

Résultat de clôture cumulé de l'exercice - CG - Tab A14	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	- 10 346
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2024	14 854 870
Résultat de clôture cumulé	14 844 524

Article 2 : Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif du budget annexe Lotissement ZI La Coulée TR4 pour l'exercice 2024.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

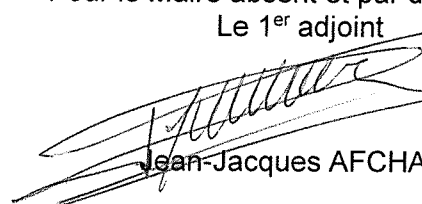
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 JUIN 2025

Le secrétaire de séance,



Fémia MOTUHI

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Pour le Maire absent et par délégation,
Le 1^{er} adjoint


Jean-Jacques AFCHAIN


Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des finances et de l'informatique (SF)
Secrétariat général (SAG : registre et publication)